



Offre d'emploi



La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elles jouent un rôle de premier plan dans sa communauté.

La Ville de Saint-Lazare, qui offre ses services à une population de plus de 20 000 habitants, est à la recherche d'une personne afin de combler la fonction suivante:

Journalier saisonnier (parcs et espaces verts) (Horticulture)

Résumé des principales fonctions :

Sous la supervision du surintendant, le candidat retenu devra pouvoir réaliser l'ensemble de ces tâches, notamment :

- [1.] principalement effectuer des travaux dans les parcs et les espaces paysagers (notamment : horticulture, aménagement paysager, etc.);
- [2.] effectuer des travaux d'abattage d'arbres et d'élagage, lorsque nécessaire;
- [3.] effectuer l'entretien, réparation et installation des appareils de jeux et des équipements sportifs, coupe de pelouse, etc.);
- [4.] effectuer l'entretien général des immeubles municipaux, y compris l'entretien ménager;

Qualification et exigences requises :

Votre candidature pourra être considérée si vous détenez la qualification suivante et répondez aux exigences ci-dessous :

- [5.] détenir un diplôme d'études secondaires;
- [6.] détenir un permis de conduire valide;

- [7.] avoir réussi le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction. À défaut, le candidat devra obtenir une attestation de réussite avant la fin de la période de probation à laquelle il est soumis;
- [8.] détenir une expérience dans les domaines des travaux publics municipaux, l'aménagement paysager et l'horticulture;

Informations sommaires sur les conditions de travail :

Tout candidat retenu occupera un poste régi par la convention collective des cols bleus de la Ville.

La durée du contrat de travail est approximativement 30 semaines, généralement dans la période comprise entre les mois d'avril et de novembre.

Transmission des dossiers de candidature :

Toute personne intéressée doit faire parvenir son *curriculum vitae* **avant 16 h le 16 mars 2018** :

Les modes de transmission acceptés sont :

Par la poste : Concours « **journalier saisonnier (parcs et espaces verts)**»
Ville de Saint-Lazare
1960, chemin Sainte-Angélique
Saint-Lazare (Québec) J7T 3A3

Par courriel : dtremblay@ville.saint-lazare.qc.ca avec la mention en objet,
Concours « **journalier saisonnier (parcs et espaces verts)** »

À l'avance, la Ville de Saint-Lazare remercie tous les postulants de leur intérêt à joindre son équipe. Toutefois, compte tenu des ressources disponibles, aucun accusé de réception ne sera transmis à la suite de la réception des candidatures. Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.